

# Rubrique romande

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 1772

PDF erstellt am: **22.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# RUBRIQUE ROMANDE

JUSQU'AU milieu des années 70, les discussions relatives à la présence des étrangers en Suisse portaient essentiellement sur des facteurs quantitatifs.

Le formidable essor que l'économie suisse a connu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale entraînait alors une augmentation constante de l'effectif des travailleurs étrangers.

En 1974, la part des étrangers dans la population totale atteignait 17% et représentait ainsi le taux le plus élevé de l'histoire du pays. Cette situation devait précipiter la naissance de mouvements nationalistes et xénophobes qui exploiteront les préjugés latents d'une partie de l'opinion publique indigène.

Les autorités politiques prirent alors une série de mesures qui ont permis de ralentir puis de stabiliser l'accroissement du nombre des étrangers. La peur de bien des Suisses de perdre leur identité culturelle à cause des étrangers a diminué.

Dans bien des milieux, on s'est alors demandé si le statut octroyé aux centaines de

**EN SUISSE, les deux chambres du Parlement ont clairement rejeté un amendement constitutionnel qui aurait pratiquement supprimé toutes les restrictions imposées aux nombreux étrangers résidant dans le pays. Ce texte avait été proposé selon le système dit de l'initiative populaire, qui permet aux électeurs suisses d'exiger en tout temps un changement de la constitution. Il leur suffit de récolter un certain nombre de signatures, le chiffre requis étant actuellement fixé à 100,000. La décision du Parlement, qui n'a qu'une valeur de préavis, sera soumise l'an prochain au vote de l'ensemble du corps électoral. L'initiative a semble-t-il assez peu de chances de l'emporter.**

**Parallèlement aux délibérations sur l'initiative le Parlement suisse examine depuis deux ans un projet de loi gouvernemental qui porte également sur le statut des étrangers. Après 30 heures de débats la grande chambre a approuvé le projet en se montrant toutefois plus libérale que le gouvernement sur certains points importants. Le texte retourne maintenant dans l'autre chambre, plus conservatrice, pour un nouveau débat qui aura lieu en décembre.**

**Comme nous l'explique MICHEL WALTER, cette longue procédure devrait finalement aboutir à une amélioration sensible du statut des étrangers en Suisse.**

milliers d'Italiens, d'Espagnols, de Yougoslaves, qui avaient rendu et rendent encore tant de services à l'économie helvétique était entièrement conforme aux traditions humanitaires de la Suisse.

Cette interrogation est à l'origine de l'initiative populaire examinée par les deux chambres du Parlement et qui est connue sous le nom d'initiative "Etre

solidaires".

Ses auteurs se recrutent surtout parmi les deux grandes églises chrétiennes du pays et chez les syndicats chrétiens.

Leur thèse fondamentale est simple: ils estiment que l'accroissement anarchique de la population étrangère doit être empêché et qu'il faut donc adopter une politique d'émigration restrictive; mais en

même temps, ils demandent que les étrangers une fois admis à vivre en Suisse jouissent pratiquement des mêmes droits que la population indigène.

Concrètement, ils exigent que le nombre des nouveaux permis de travail accordés chaque année à des étrangers ne dépasse pas celui des étrangers ayant quitté la Suisse l'année précédente.

Mais parallèlement, ils souhaitent que l'immigré une fois en Suisse obtienne désormais le renouvellement automatique de son permis.

L'initiative demande en outre la suppression de la réglementation spéciale qui interdit au travailleur dit saisonnier de vivre en Suisse avec les membres de sa famille pendant les quatre premières années de son séjour.

Ces revendications ont donc été rejetées à une assez forte majorité. Elles ont toutefois influencé les débats relatifs à la future loi sur les étrangers qui pourrait apporter des progrès substantiels, en particulier sur la question des expulsions et de l'extension des droits politiques des étrangers.

## SWISS COMPANY

requires ambitious, experienced

### SECRETARY

Surrey area, good command of English and German essential, telex, audio etc.

Salary negotiable. Reply in confidence to Box No.

**S.O. B1**

## EXPERIENCED SECRETARY

Required for Harley Street medical surgery.

*Languages required: English/Spanish*

*Salary negotiable*

Write to:

**Dr. T.H. Rutter,  
56 Harley Street, London W.1.**

## Go to EUROPE BY SUPERCOACH



Regular departures for:  
**SWITZERLAND**  
every week

● GENEVA	£43.00
● LAUSANNE	£48.00
● NEUCHATEL	£52.50
● ZURICH	£58.00
● LUCERNE	£58.00
● BERNE	£52.50
● BASLE	£58.50

All prices quoted are return fares.

Through fares in conjunction with Swiss Rail.

Student reductions available.



COME IN AND  
SEE US!

## SUPERCOACHES

32c Hill Street, Richmond, Surrey.  
Tel: 01-948 4201